



Faire de la France le champion européen des compétences

—
Les propositions des Acteurs de la Compétence
pour la Présidentielle 2022



- 1 • Investir dans les compétences des salariés : une priorité nationale.**
- 2 • Garantir l'insertion professionnelle durable des jeunes.**
- 3 • Faciliter les transitions professionnelles grâce à la formation.**

Faire de la France le champion européen des compétences

Les constats :

Il y a 5 ans, nous dressions les constats suivants :

Un accès à la formation continue inégalitaire, notamment pour les moins qualifiés et les salariés de petites entreprises.

Des verrous au développement de l'apprentissage.

Pas d'incitation réelle à la formation dans les entreprises.

Une initiative individuelle limitée dans l'accès à la formation continue.

Aujourd'hui, quel bilan dressons-nous de la réforme de 2018 ?

Des avancées majeures dans l'accès aux jeunes à l'apprentissage et l'accès individuel à la formation continue :

718 000

contrats d'apprentissage
signés en 2021
(dans le privé et le public)

3,5 Millions

de dossiers de formation en achat
direct acceptés via le CPF depuis
novembre 2019

Un angle mort pour la formation en entreprises :

Bien qu'elles paient la contribution obligatoire à la formation professionnelle à hauteur de 1,7Mds d'euros, les entreprises de plus de 50 salariés n'ont plus accès à la mutualisation. Elles ne bénéficient d'aucune incitation à l'investissement en formation.

Le CPF n'a pas été développé comme un outil de co-construction.

Le FNE-Formation est un dispositif conjoncturel qui ne règle pas cet angle mort.

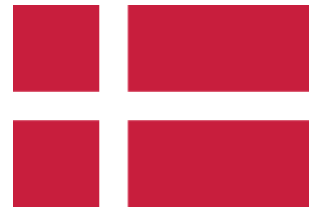
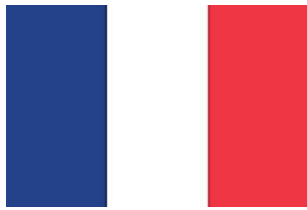
Un manque de stabilité du système qui pénalise les bénéficiaires et freine l'innovation de la filière :

- Incertitudes sur la pérennité financière du système de formation professionnelle
 - Instabilité et complexité qui empêchent le déploiement efficace de certains dispositifs
-

Les enjeux pour le pays :
Et pourtant les enjeux sont majeurs d'un point de vue économique, social et sociétal :

- Une économie impactée par les transformations **numérique et écologique**
 - Un objectif de **relance économique** et de relocalisation de filières de productions stratégiques
 - Une pénurie de main d'œuvre : **300 000 emplois non pourvus**
 - Un tiers des emplois pourraient être radicalement transformés au cours de la prochaine décennie, et **15%** détruits (OCDE)
 - D'ici à 2030, la France pourrait manquer de **1,5 M€ de salariés** qualifiés, ce qui représente un manque à gagner de près 175 Mds € (Korn Ferry)
 - Le manque de **compétences** est le premier frein à la croissance et à la productivité en France (Natixis, Conseil national de la productivité)
 - Augmenter de 1 point le taux d'accès à la formation en France génère un gain de **7,4Mds € de PIB** (Roland Berger/FFP)
-

L'ambition :
devenir le champion européen
des compétences



France :

13% des adultes ont suivi
un parcours de formation
professionnelle continue
en 2020

Danemark :

20% des adultes ont suivi
un parcours de formation
professionnelle continue
en 2020



France :

700 000 apprentis
formés en 2021

Allemagne :

1,3 millions d'apprentis
formés par an





Investir
dans les
compétences
des salariés :
une priorité
nationale

1 • Investir dans les compétences des salariés : une priorité nationale

Diagnostics

Les entreprises de moins de **250 salariés** représentent **99,5%** des entreprises en France, 58% des salariés et 43% de la valeur ajoutée. Pourtant, elles sont l'angle mort de la formation professionnelle en France :

- Alors qu'elles contribuent au financement du système de formation, les PME de plus de 50 salariés n'ont plus accès au fonds de mutualisation pour financer leur plan de développement des compétences ;
 - Ces entreprises éprouvent des difficultés à utiliser les dispositifs d'aides qui leur sont dédiées, comme le FNE (instabilité) ou les TransCo (complexité) ;
 - Le déploiement du CPF s'est fait sur une opposition entre accès individuel à la formation et logique collective (entreprise).
-

Propositions

Faire bénéficier toutes les PME (moins de 250 salariés) d'un crédit d'impôt de 30% sur toutes les dépenses de formation engagées dans le cadre du Plan de Développement des Compétences, et auprès d'une entreprise de formation certifiée Qualiopi.

Cela permettrait à + de 1,2M de salariés supplémentaires d'être formés chaque année pour un montant de 900M d'euros de dépenses publiques. Cela engendrerait une augmentation du taux de formations des actifs de 36% à 40%, soit une croissance de PIB de 1,3% (28Mds d'euros) (Roland Berger).

Favoriser la co-construction salarié / employeur sur le CPF pour une meilleure adéquation entre le développement des parcours professionnels des salariés et besoins des entreprises :

- Créer un mécanisme simple pour permettre à tout dirigeant de PME d'acheter une formation éligible au CPF en co-investissement avec son salarié mobilisant son CPF
 - Expérimenter une ouverture de ce mécanisme de co-investissement aux formations non certifiantes
-



Garantir
l'insertion
professionnelle
durable des
jeunes

2• Garantir l'insertion professionnelle durable des jeunes

Diagnostics

L'apprentissage a connu un véritable essor ces dernières années, contribuant à la réduction du chômage des jeunes.

L'apprentissage est aussi rentable pour les finances publiques (rapport Asterès) :

- Sur 4 ans, l'apprentissage génère **425 000 emplois supplémentaires** et **11 milliards d'euros pour les finances publiques.**
- Pour chaque euro investi dans l'apprentissage plutôt que dans la formation initiale et dans des aides aux jeunes n'ayant pas trouvé d'emploi, **la valeur ajoutée augmente de 17% et les recettes publiques de 30%.**

Des facteurs génèrent des incertitudes quant au maintien de cette dynamique :

- Le déficit budgétaire de France compétences.
 - Le caractère temporaire des aides à l'embauche des alternants pour tous les niveaux de qualification.
-

Propositions :

Sécuriser le financement structurel du développement de l'apprentissage :

- Elargir l'assiette de la contribution à l'Etat et aux Régions, qui ne peut reposer uniquement sur les entreprises.
- Maintenir les aides exceptionnelles à l'embauche jusqu'au 31 décembre 2022. Définir un dispositif de soutien à l'embauche d'alternants à compter du 1er janvier 2023 : égalité de traitement pour les apprentis, visibilité et stabilité pour les jeunes et les entreprises.

Repousser l'entrée en vigueur de la révision des niveaux de prise en charge au 1er janvier 2023. Conduire cette révision avec les branches professionnelles et les CFA, en tenant compte d'indicateurs de qualité (taux d'insertion, taux de rupture, etc.).

Déverrouiller l'accès à l'apprentissage dans les secteurs où des freins réglementaires persistent (santé, sécurité, sport).

Simplifier et généraliser l'accès à l'information sur les métiers et les débouchés des différents secteurs, notamment via une plateforme dématérialisée, pour renforcer et garantir l'orientation professionnelle tout au long de la vie.



Faciliter les
transitions
professionnelles
grâce à la
formation

3• Faciliter les transitions professionnelles grâce à la formation

Diagnostique

Face à la pénurie de main d'œuvre, les demandeurs d'emploi ne sont pas assez incités à se former et à se placer dans un parcours rapide d'accompagnement intensif vers le retour à l'emploi.

En 2020, sur les 3,25 millions de demandeurs d'emploi indemnisés par Pôle Emploi, seulement **946 000 ont suivi une formation**, et seulement moins de 50 000 dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE).

Suivre une formation dès le début de la période de chômage augmente les chances de trouver un emploi. Si la durée du chômage dépasse 6 mois en moyenne, il est plus coûteux pour Pôle Emploi de verser une allocation que d'investir dans une formation.

Propositions :

Lier les droits à l'allocation chômage à l'engagement du demandeur d'emploi dans un parcours de formation dès le 1er jour de la période de chômage.

Privilégier les mécanismes rapides d'entrée en formation garantissant un lien direct vers l'emploi :

- Renforcer le recours aux POE et l'ouvrir dès le préavis.
 - Permettre l'abondement du CPF par les collectivités publiques pour permettre de répondre à des besoins en compétences identifiés au niveau national et territorial.
 - Informer les demandeurs d'emploi via **MonCompteFormation** de l'ensemble des formations dites conventionnées (achetées par Pôle Emploi et les Conseils régionaux dans le cadre de la commande publique).
-

Annexes

Pour construire ses propositions, la fédération a organisé entre octobre et décembre 2021 une série de débats, « **Les Ateliers de la Compétence** » invitant l'ensemble des parties prenantes - décideurs politiques, directeurs d'entreprises de formation et du développement des compétences, organisations professionnelles et syndicales, DRH, financeurs, administration, Think tanks - à partager collectivement les constats et échanger sur les pistes d'amélioration et de renforcement des politiques publiques pour l'insertion durable de la jeunesse dans l'emploi, pour les reconversions professionnelles, pour la formation des salariés

Les Acteurs de la Compétence mettent à disposition les ressources issus de ces travaux sur son site internet lesacteursdelacompetence.fr et en images sur sa chaine Youtube.



Pour en savoir + !

Pour en savoir plus sur les enjeux du développement des compétences et les propositions des Acteurs de la Compétence, rendez-vous sur l'Observatoire de la Compétence, premier portail d'information public exclusivement dédié à la compétence professionnelle.



Découvrez l'Observatoire de la Compétence :
observatoire.lesacteursdelacompetence.fr

Si vous êtes un expert et/ou acteur de terrain de l'emploi et de la formation professionnelle et souhaitez partager des contenus sur l'enjeu du développement des compétences, **contactez les équipes de la fédération Les Acteurs de la Compétence.**



**Contribuez à
l'Observatoire
de la Compétence !**

À propos des Acteurs de la Compétence

La 1ère fédération représentative des entreprises de
formation et du développement des compétences

Conseil & Accompagnement

Solutions numériques

Formation

Alternance

Certification

1300

Entreprises adhérentes

+6 Millions

de stagiaires formés

13

Délégations régionales

3 Milliards

d'Euros de chiffre d'affaires



Les Acteurs de la Compétence

7 rue Alfred de Vigny
75 008 Paris

[lesacteursdelacompetence.fr](https://www.lesacteursdelacompetence.fr)



Conseil & Accompagnement

Solutions numériques

Formation

Alternance

Certification